Trentième Année. — N° 151 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 31 MAI 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 30 MAI 1885

DOUBLE CAPITULATION

Il y a peu de jours, le gouvernement demandait à la Chambre des députés de lui donner, par un vote explicite, la force nécessaire pour défendre le drapeau tricolore contre le drapeau rouge.

La Chambre a émis le vote que le gouvernement lui demandait en faveur du drapeau tricolore et contre le drapeau rouge.

Il y a peu de jours, M. Sigismond Lacroix soutenait, contre M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, que le drapeau rouge ne pouvait pas être prohibé, tant qu'une loi votée par les deux Chambres n'aurait pas formellement classé le drapeau rouge parmi les emblèmes séditieux.

M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, répondait qu'une loi était inutile, et que le gouvernement était armé de tous les pouvoirs nécessaires pour empêcher l'exhibition du drapeau rouge.

La Chambre donnait raison à M. Allain-Targé contre M. Sigismond Lacroix. La Chambre donnait raison au drapeau tricolore contre le drapeau rouge. La Chambre donnait raison aux sergents de ville et aux gardes municipaux contre les manifestants du Père-Lachaise. La Chambre, à la majorité de 388 voix 10, votait l'ordre du jour proposé par M. Casimir Périer et conçu dans les termes suivants :

« La Chambre, confiante dans la fermeté du gouvernement à faire respecter le drapeau tricolore, passe à l'ordre du jour. »

Une semaine ne s'est pas écoulée depuis le vote de cet ordre du jour. Une semaine ne s'est pas écoulée depuis la discussion qui a eu lieu entre M. Allain-Targé et M. Sigismond Lacroix. Une semaine ne s'est pas écoulée depuis que la manifestation du Père-Lachaise, en faveur du drapeau rouge, a été réprimée par les sergents de ville et les gardes municipaux.

Or, que se passe-t-il aujourd'hui ?

Quelques centaines d'anarchistes ont tenu des réunions dans lesquelles ils ont déclaré qu'ils exhiberaient le drapeau rouge aux funérailles de Victor Hugo, et que si le gouvernement essayait de s'opposer à cette exhibition, ils lui résisteraient.

En présence de ce défi, le gouvernement recule.

Le gouvernement ne croit plus être investi des pouvoirs nécessaires pour s'opposer à l'exhibition du drapeau rouge. Il fait annoncer par les journaux officieux qu'il présentera prochainement aux Chambres un projet de loi interdisant l'exhibition des emblèmes séditieux, parmi lesquels sera compris le drapeau rouge.

Cette loi ne sera présentée et votée qu'après les funérailles de Victor Hugo. D'où il suit que le drapeau rouge figurera librement aux funérailles de victor Hugo.

Le gouvernement, par conséquent, capitule à la fois dans la rue et dans la Chambre.

Dans la rue, il capitule devant les anarchistes, qui l'ont défié d'empêcher l'exhibition du drapeau rouge aux funérailles de Victor Hugo.

Dans la Chambre, il capitule devant M. Sigismond Lacroix, qui lui a dit que pour empêcher l'exhibition du drapeau rouge, il avait besoin d'une loi nouvelle.

Il désavoue la majorité qui lui a donné raison : il se désavoue lui-même.

Double faiblesse; double capitulation.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT de Monseigneur l'archevêque de Cambrai à l'occasion de sa prise de possession.

(SUITE.)

Et pour vous, N. T. C. F., quelle déception d'entendre notre nom si peu digne de prendre place après ceux des Pierre d'Ailly, des Fénelon, et des Van der Burch ! Quelle sera votre tristesse, lorsque vous pourrez, à notre frêle apparence, apprécier une faiblesse que ne rehaussent ni le prestige du talent, ni la grandeur des services rendus, ni l'éclat des vertus ! Est-ce donc là celui que la Providence nous a choisi, et, n'eût-il pas été convenable de désigner pour cette illustre église de Cambrai un de ces hommes de génie, un de ces grands orateurs dont se glorifie à bon droit notre Episcopat français?

Mais tels ne sont, N. T. C. F., ni vos discours, ni les nôtres. Depuis que Notre-Seigneur-Jésus-Christ a choisi, pour l'établir chef de son Eglise, un humble batelier, et lui a donné pour collègues des gens simples et pauvres comme lui, on l'a compris dans l'assemblée des fidèles : pour recommander les ministres de l'Evangile, les dons naturels sont peu efficaces ; mais il suffit de savoir si le nouveau Pasteur a reçu la mission d'en-haut; un roseau dans la main de Dieu vaut mieux qu'un sceptre d'or dans la main de l'homme.

Or, envoyé vers vous par le Vicaire de Jésus-Christ, nous n'avons eu qu'à obéir ; nous sommes venus au nom de Celui qui disait, il y a dix-neuf siècles, aux apôtres, nos prédécesseurs : Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie.

Et vous aussi, N. T. C. F., quoique vous puissiez avoir le désir légitime de trouver en nous des talents et des vertus capables de continuer les glorieuses traditions de votre histoire religieuse, et que vous souhaitiez de nous voir occuper dignement la chaire épiscopale où vous êtes, depuis longtemps, habitués à vénérer la science unie à la sainteté, il vous suffit cependant, après tout, de savoir que nous sommes désignés par le Vicaire de Jésus-Christ pour être votre Pasteur.

Dès lors que Rome nous donne à vous, vous savez d'avance quelle est notre profession de foi, quelle morale nous vous prêcherons, quel sacrement nous aurons à vous administrer ; vous savez que, médiateur, pour ainsi dire, entre vous et le Souverain-Pontife, nous serons le lien destiné à vous maintenir dans l'unité, unité de foi, unité de gouvernement, unité dans la prière, dans la grâce et dans la charité.

O vie merveilleuse de la sainte Eglise ! O œuvre vraiment divine, radieuse de lumière céleste, embaumée des parfums de l'amour divin ! Voici des chrétiens qui, hier, ne nous connaissaient pas, et qui, aujourd'hui, nous saluent du doux nom de Père, commençant à nous aimer comme de véritables enfants.

Voici un humble prêtre qui, par un dessein mystérieux de la Providence, a reçu la plénitude des pouvoirs du sacerdoce, et a été promu à l'épiscopat ; et, comme Abraham, il devient père d'un grand peuple ; il regarde le ciel; il y voit moins d'étoiles qu'il ne découvre autour de lui d'âmes éclairées des rayons de la foi, brûlantes des ardeurs de la charité, et son cœur se dilate pour aimer toutes ces âmes et chacune d'elles, au point de bénir Dieu, s'il peut, au prix de sa vie, en sauver une seule. Nous vous aimons déjà, N. T. C. F., et vous nous aimez aussi. Pourquoi ? Parce que nous sommes le fondé de pouvoirs de Jésus-Christ au milieu de vous, parce que nous vous apportons les paroles de la vie éternelle, parce que nous venons donner le Saint-Esprit à vos enfants pour en faire de parfaits chrétiens, nous venons consacrer des temples, ordonner des prêtres qui puissent baptiser, célébrer les saints mystères, répandre la sainte parole, catéchiser les ignorants, réconcilier les pécheurs, nourrir vos âmes du pain des anges, perfectionner les justes, soutenir les faibles, visiter les malades, consoler les affligés, assister les pauvres, et prier pour les morts; nous venons encourager toutes les bonnes œuvres, soutenir les ordres religieux et nous appuyer sur eux, marcher à votre tête dans les combats qu'il faudra livrer pour la justice et la vérité, et faire avec vous la conquête du royaume des cieux.

Ah ! pour toutes ces grandes choses, nous sommes bien petit et bien faible ; mais la grâce de Dieu est avec nous. Moins nous vous apportons de ces charmes extérieurs, de ces qualités brillantes qui font le mérite personnel et relèvent la dignité de l'homme, plus vous sentirez l'action de Dieu indépendante du plus ou moins de perfection de l'instrument choisi par sa Providence. Nous vous le disons sincèrement, N. T. C. F.; nous nous complaisons, comme S. Paul, et à plus juste titre que lui, dans nos infirmités, afin que la vertu de Dieu et son intervention soient plus manifestes dans toutes ses œuvres.

D'ailleurs vous êtes, grâce au ciel, un si bon peuple ! Il est si aisé de conduire dans les voies du salut ceux qui y marchent à si grands pas ? Sans doute, nous le pensons bien, les habitants de cette belle et heureuse contrée ne sont pas tous également riches en foi et en vertu, et nous aurons plus d'une brebis égarée à chercher pour la faire rentrer au bercail ; mais l'esprit est ici généralement religieux et chrétien. — La France, fille aînée de l'Eglise, a posé son berceau dans ces contrées ; et si ses destinées l'ont appelée à régner sur toute la Gaule romaine, et à fixer ailleurs sa capitale, elle semble avoir laissé, sur cette frontière, une impression ineffaçable de ce qu'elle a de meilleur dans son caractère, la franchise, le bon sens, la générosité, l'esprit chrétien. Plusieurs peuples puissants se sont disputé ce pays comme un trésor digne d'envie ; un même siècle l'a vu successivement passer sous plusieurs maîtres, sous plusieurs drapeaux différents.

Mais il est un maître, il est un étendard que la Flandre, le Cambrésis et le Hainaut n'ont jamais cessé de reconnaître et de mettre au-dessus de tout : c'est le Roi immortel des siècles, c'est l'étendard de la croix. Sous ce rapport, la catholique Espagne et la France chrétienne sont demeurées d'accord et ont respecté votre foi comme des frères ennemis respectent leur mère, même quand ils la trouvent dans le camp opposé. Si l'on a eu ici à souffrir, comme dans presque toute la France, des horreurs des guerres de religion, il en est resté moins de traces que dans les régions, pourtant si catholiques, du Midi. — Le jansénisme qui est né à vos portes, a été repoussé plus énergiquement encore que la doctrine de Luther par vos aïeux trop franchement catholiques et trop amis de la droiture pour se laisser surprendre par cette hérésie cauteleuse. — Si, dans ce siècle de révolutions, vous n'avez pas le pouvoir de faire pencher à votre gré la balance des partis, vous montrez assez clairement que vous exigez au moins le respect de vos convictions religieuses, et le droit de les transmettre intactes à vos enfants.

Vous aimez la paix ; assez souvent le sang de nombreuses armes abreuvait votre sol ; ici et là des noms trop mémorables rappellent ou des défaites, ou des victoires ; c'est le temps où Fénelon privé des honneurs pourtant bien mérités de la pourpre romaine, rougissait sa robe d'Evêque avec le sang des blessés que pansait, avec amour, sa main paternelle. Vous êtes fatigués de ces guerres désastreuses, et vous redoutez bien davantage encore les discordes, les haines, les luttes fratricides, conséquences funestes et inévitables du renversement des principes et de l'oubli de Dieu. Voilà pourquoi vous avez multiplié, au milieu de vous, les temples et les autels. Le sang de Jésus-Christ, la victime pacifique, y coule en abondance, chaque jour, dans des milliers de sanctuaires, pour éteindre dans les cœurs les feux dévorants des passions individuelles et sociales, et y substituer la flamme pure, généreuse et vivifiante de la charité.

Grâce à cette présence au milieu de vous de Celui qui est venu pacifier le ciel et la terre, vous travaillez avec courage sans épargner vos sueurs, vous arrachez patiemment à ce sol béni de Dieu ses richesses cachées et inépuisables, et les ouvriers de la science, tenant la main à ceux de l'industrie, au nom de Jésus-Christ, le Sauveur et l'ami de tous, tous au nom de Jésus-Christ, procurent chaque jour, dans la paix et la concorde, la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise, le salut des âmes, l'honneur de la patrie, avec un succès digne tout à la fois, et de leur généreux caractère, et de ces grandes et nobles causes.

Comment ce feu sacré aurait-il pu s'éteindre, se ralentir seulement pendant la longue vacance du siège ? Non, vous n'étiez pas orphelins, N. T. C. F., même lorsque, à deux différentes reprises, vous avez perdu votre père. A la tête de ces prêtres distingués, pleins de sagesse et d'expérience, qui ont partagé avec les archevêques le fardeau des affaires, et ont, à si juste titre, la considération, la confiance et la reconnaissance du clergé et du diocèse tout entier, n'aviez-vous pas toujours un évêque vénéré et bien-aimé, digne d'être le Père de ses frères, habile à se cacher quand il s'agit de recevoir les honneurs et d'exercer le commandement, prompt à agir ou à se dévouer quand la fatigue ou la maladie paralysent le premier Pasteur, ou quand la mort le fait disparaître ? Plus il cherche à effacer sa dignité, plus elle brille d'un éclat supérieur à celui de beaucoup d'autres qui sont obligés de se produire, et elle est en grand honneur auprès des âmes intelligentes, comme devant Dieu et devant ses anges. Béni soit le Seigneur de nous avoir préparé ce solide appui pour notre bras, ce doux giron pour notre cœur, cette lumière pour notre conseil, cette garantie pour le succès de notre administration !

Et cependant, grâce à la bonté de Dieu pour nous, N. T. C. F., à côté de cet évêque, nous en voyons un autre, tout récemment amené par la Providence sur les frontières de ce diocèse, au sein de cette province, comme pour former avec nous, selon le langage de l'Esprit-Saint, le lien tissé de trois fils, dont la solidité, fruit de la solidarité, est désormais à toute épreuve, *funiculus triplex difficile rumpitur*. Oui, Mgr l'évêque d'Arras est et sera pour nous, non seulement un collègue vénéré, mais encore un Frère bien-aimé, un collaborateur apprécié. Dieu, en nous le donnant pour successeur à Beauvais, a établi entre ce digne prélat et nous une sorte d'affinité d'où résultent de communes et bien cordiales affections. Ces liens deviennent plus étroits, ces sentiments plus intimes, maintenant que nous partageons avec cet unique suffragant, sorti de votre sein, la sollicitude de toute la province ecclésiastique; comment serait-il possible qu'il n'y eût pas entre Cambrai et Arras un continuel accord? Nous connaissons déjà assez l'histoire de ces deux grands sièges pour savoir que, dès leur origine, la Providence a manifesté sa volonté de les voir constamment unis.

Nous aimons à le dire à tous, et tous aimeront à nous l'entendre dire; vous surtout, vénérable Recteur, vous, membres dévoués du conseil d'administration, et vous aussi professeurs savants et dévoués de nos Facultés catholiques, vous avez applaudi à la nomination du nouvel évêque d'Arras, la regardant, pour votre grande œuvre, comme un précieux encouragement et un gage de la bénédiction céleste. Mais, veuillez le croire : le nouvel archevêque de Cambrai comprend de même ses devoirs envers vous, qui portez ensemble le flambeau de la science uni à celui de la foi; et ses dispositions à votre égard ne le cèderont en rien à celles de son vénéré collègue, à celles de nos illustres prédécesseurs.

Nous vous saluons encore avec estime, cordialité et confiance, mais aussi avec tristesse et appréhension, respectables chanoines, couronne d'honneur pour le Pontife aux jours des grandes solennités, lumière de ses conseils, héritiers et dépositaires de ses pouvoirs lorsqu'il n'est plus. Ah ! seriez-vous condamnés à disparaître, et à laisser vides désormais ces stalles d'où chaque jour vous faites entendre la louange à Dieu, la prière pour le diocèse, pour la France et pour l'Eglise ! — Non, non; même pour les condamnés à mort nous savons qu'il y a le pourvoi en cassation et le recours en grâce; et au-dessus des pouvoirs humains il y a le Tout-Puissant à qui il appartient même de ressusciter les morts.

Nous aimerions à énumérer maintenant les diverses catégories de ce clergé instruit, régulier, édifiant, où le premier pasteur trouve autant de zélés coopérateurs que d'amis fidèles et dévoués. Déjà, par des lettres qui ont traversé toute la France, ces bons prêtres nous ont exprimé leurs sentiments, et nous désirons, par nos remerciements solennellement consignés dans cette pièce officielle, suppléer à la brièveté, à l'insuffisance de nos réponses.

Quel beau spectacle offrent à la sainte Eglise et au monde, ces prêtres qui, grâce à leur dévouement, et malgré leur nombre relativement restreint, suffisent à remplir les devoirs variés et nombreux résultant du chiffre élevé de la population, de la multiplicité et de l'importance des œuvres, de l'état florissant de nos maisons d'éducation !

Aussi avec quel bonheur, avec quelle reconnaissance voyons-nous plusieurs ordres religieux nous prêter leur concours. Ici, entre le clergé régulier et le séculier, la seule rivalité possible est la sainte émulation du bien; et tous ces bons et laborieux ouvriers savent, par expérience, quels fruits ils retirent pour eux-mêmes de cet heureux concert, et quelles merveilles opère, dans le champ du Père de famille, la résultante de tant de forces unies.

Avec de tels collaborateurs, comment pourrions-nous craindre de ne pas être à la hauteur de notre mission ? — Avec un tel levier ne pourrions-nous pas soulever tout un monde ?

Et pourtant, il est un secours plus puissant encore sur lequel il nous est permis de compter. Nous ne parlons pas seulement de ces congrégations d'hommes et de femmes consacrées à tous les dévouements, dont les soins ne font défaut ni à l'âge le plus tendre, ni à la décrépitude de la vieillesse, et savent partout découvrir et secourir l'orphelin, le pauvre, le malade, l'ignorant, l'affligé, le prisonnier et quiconque peut avoir besoin d'assistance spirituelle. Tout le monde les connaît, tout le monde les apprécie, ces bienfaiteurs de l'humanité. Nous parlons surtout de ces anges de la terre dont la conversation est dans le ciel ; de ces enfants de Sainte-Claire, de Saint-Benoît, de Saint-Bruno, de Saint-Bernard et de Sainte-Thérèse, de ces âmes contemplatives vouées à la prière perpétuelle, aux rudes exercices de la pénitence, à la réparation, à l'expiation pour les péchés du monde ; victimes semblables à l'Agneau ; l'agneau toujours immolé et toujours vivant, afin d'intercéder pour nous.

Voilà nos principaux soutiens, nos plus puissants coopérateurs, d'autant plus invincibles dans leurs ineffables luttes contre la colère du Très Haut, qu'ils sont plus humbles, plus pauvres, plus inconnus, plus méprisés. — Avec de tels soldats, le général le moins habile peut être assuré de la victoire.

Enfin, n'avons-nous pas, au ciel, infiniment plus de motifs de confiance que nous ne rencontrons en nous-mêmes et autour de nous, de sujets d'appréhension et de crainte ? Nous avons la protection du Cœur de Jésus, auquel ce diocèse est depuis plusieurs années consacré. La Reine du ciel n'est-elle pas singulièrement honorée dans notre église métropolitaine, comme N.-D. de Grâce, et notre grande ville de Lille n'a-t-elle pas N.-D. de la Treille ; Valenciennes, Dunkerque et bien d'autres lieux bénis ne nous offrent-ils pas des sanctuaires, où des images privilégiées de la Mère de Dieu semblent nous promettre, de sa part, une protection spéciale et toute puissante?

En étudiant les offices propres au diocèse de Cambrai, nous avons reconnu avec bonheur, au milieu de cette multitude de saints, des noms que nous avons appris à bénir et à invoquer dès notre enfance. Sans doute nous aurons désormais une dévotion particulière pour les illustres évêques, qui, comme saint Aubert, saint Géry, saint Vaast, nous ont frayé le chemin et nous serviront de modèles; mais avec quelle joie nous célébrerons l'office de saint Ouen de Rouen, le patron de notre ancienne et bien-aimée paroisse; de saint Eloi, de saint Médard, chers et illustres patrons diocésains à Beauvais ; de saint Amand, saint Ansbert, saint Léger, saint Léopard ; de sainte Geneviève, sainte Clotilde et plusieurs autres qui sont pour nous comme des amis d'enfance dont nous nous rapprochons après une longue absence.

Voilà nos guides, nos protecteurs et les vôtres. Avec eux les saints anges de toutes vos églises, les anges gardiens de chacun de vous, et le nôtre ont déjà formé, entre le Pasteur et les fidèles, des liens sacrés d'union, de charité, de paix, de confiance mutuelle. Ces liens se fortifieront chacun des jours qu'il nous sera donné de vivre ensemble. Après les nombreuses vicissitudes de notre vie passée, il nous sera donné sans doute de trouver ici une demeure définitive, et aussi stable que peuvent l'être les choses de ce monde. Si Dieu nous donne de longs jours, nous le bénirons de nous les faire passer dans cette terre de promission ; s'il est dans ses desseins de nous appeler bientôt à Lui, nous le bénirons de nous avoir au moins permis de vous connaître et de vous aimer, et de nous avoir donné à votre égard, le titre et les droits de père, titre et droits qu'il est permis d'emporter à la mort et de conserver dans le ciel pendant toute l'éternité.

A CES CAUSES, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. — Le premier dimanche qui suivra la réception de cette lettre, il en sera donné lecture, ainsi que du présent mandement, dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse.

Art. 2. — Ce même dimanche, on célébrera un salut solennel où l'on chantera : 1° les litanies de la Sainte-Vierge, pour solliciter, par l'entremise de N.-D. de Grâce, les bénédictions de Dieu sur notre ministère pastoral ; 2° le verset : *Oremus pro Pontifice nostro Francisco Eduardo*, etc... et l'oraison : *Deus omnium... Ecclesiæ Cameracensi*... etc.; 3° avant la bénédiction, le *Te Deum* avec le verset et l'oraison en action de grâces ; *Benedicamus Patrem*, etc. *Deus cujus misericordiæ non est numerus*... etc.; 4° après la bénédiction, trois fois l'invocation : *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis.*

Art. 3. — Les prêtres ajouteront, pendant les neuf jours qui suivront, autant que la rubrique le permettra, les collecte, secrète et post communion n° 7, *Pro prælatis et Congregationibus eis commissis.*

Nous demandons aux pieux fidèles, aux élèves de nos séminaires, et aux religieux et religieuses vivant en communauté, de faire une communion à notre intention.

Art. 4. — Nous maintenons tous les pouvoirs accordés par l'administration capitulaire.

Donné à Cambrai, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire-général de l'archevêché, le 21 mai 1885.

† FRANÇOIS-EDOUARD,
Archevêque de Cambrai.

Par Mandement :
A. MASSART, *chanoine, secrétaire-général.*

NOUVELLES DU JOUR

Le ministère du commerce

Paris, 29 mai. — On lit dans le *National* :

« Parmi les désaffectations à désirer, nous pouvons signaler dès maintenant celle de l'hôtel actuel du ministre du commerce. On sait, en effet, que les bureaux de l'administration centrale sont situés boulevard Saint-Germain, tandis que le cabinet du ministre est au quai d'Orsay.

Pour faire cesser cette anomalie, qui nuit à la régularité des services administratifs, M. Pierre Legrand songerait, nous dit-on, à « désaffecter » l'hôtel du quai d'Orsay, et transférer son cabinet au boulevard Saint-Germain, dans un des immeubles voisins des bureaux du ministère du commerce. »

Récompenses au Salon

Paris, 29 mai. — La médaille d'architecture a été décernée à M. Lalou (Victor-Alexandre), auteur du projet de restauration de l'Altis d'Olympie.

La protestation de Mgr Guibert

Paris, 29 mai. — Mgr Guibert prépare une nouvelle protestation, qui sera adressée à M. le Président de la République et au ministre des cultes. Nous croyons savoir que cette protestation sera envoyée dans la journée de demain, mais il est probable qu'elle ne sera livrée à la publicité par l'archevêché qu'après les funérailles de Victor Hugo.

Assemblée Générale des Catholiques à Paris.

Paris, 29 mai. — Depuis trois jours, un important congrès catholique tient ses séances à Paris.

Nous avons signalé l'éloquente protestation de M. Chesnelong, contre la laïcisation du Panthéon qui a ouvert ces importantes assises catholiques.

Les travaux du congrès se poursuivent avec beaucoup de zèle et d'activité.

La question des chants lithurgiques, celle de l'enterrement des pauvres, celle des rapports entre patrons et ouvriers, celle si importante de l'enseignement ont été étudiées dans les commissions particulières.

A la séance générale du soir, on a entendu un intéressant rapport de M. l'abbé Piani, sur l'hôpital libre et chrétien dont la construction se poursuit à Paris.

M. Lucien Brun traite ensuite la question du repos dominical et M. Léon Harmel celle de l'organisation de la corporation chrétienne.

Mgr d'Hulst a terminé la séance en recommandant à ses auditeurs la persévérance dans leurs œuvres.

Le prince Charles de Hohenzollern

Sigmaringen, 29 mai. — Le prince Charles de Hohenzollern, père de la comtesse de Flandre et du prince Antoine, qui devait occuper le trône d'Espagne, a perdu connaissance depuis hier matin.

Vers minuit, la respiration et les battements du cœur sont devenus irréguliers.

Ce matin, le prince s'est endormi.

L'affaire de Montceau-les-Mines

Chalon-sur-Saône, 29 mai. — Cour d'assises de Saône-et-Loire.

On commence aujourd'hui l'audition des témoins sur le vol de la dynamite et l'attentat contre l'ingénieur Chevalier.

Les dépositions sont peu intéressantes et constatent les faits sans en indiquer les auteurs.

M. Michalowski, ingénieur de Montceau-les-Mines, raconte les attentats dont il a été victime dans le courant de juin 1883.

Decerle dément les dépositions faites dans l'instruction. Il dit que Jambon a employé de la dynamite dans la carrière.

L'ingénieur Chevalier donne sur l'attentat dirigé contre lui les détails déjà connus. Sa femme est tombée malade à la suite, et ne peut habiter Perrecy-les-Forges sans danger pour sa santé. Pour lui, il a été obligé de quitter sa place ; il est maintenant sans position. Il reconnaît qu'il était vif parfois, mais toujours poli envers les ouvriers.

Mme Chevalier, MM. Revial, Malherbe, docteurs confirment cette déposition.

M. Davivier, directeur de la mine de Perrecy, donne des renseignements sur la conduite des accusés dans les chantiers. Quelques-uns travaillaient irrégulièrement, Martin, Etienne et Chopin.

Il n'a jamais entendu les ouvriers se plaindre de M. Chevalier, qui leur attribuait des prix équitables. Le témoin déclare qu'il a dû même quelquefois réduire d'un quart les prix faits par M. Chevalier.

Les mineurs étant payés à la tâche, le salaire a baissé depuis un an, par suite du relâchement des ouvriers, qui coïncidait avec l'accroissement des exigences.

M. Labapin, chef de poste, atteste que M. Chevalier était poli envers les ouvriers.

M. Ducarouge, maire de Perrecy, a entendu dire aux ouvriers, dans un café, qu'ils feraient un mauvais parti à Chevalier, qui les malmenait. Le témoin donne de mauvais renseignements sur les accusés.

Les témoins Bossot et Martin, contre-maîtres à Ciry-le-Noble, racontent les attentats dont ils ont été victimes en 1883, et dont les auteurs sont restés inconnus.

L'audience est suspendue à midi.

Les obsèques de Victor Hugo

Paris, 29 mai. — La commission des obsèques de Victor Hugo s'est réunie cette après-midi au ministère de l'intérieur. La commission s'est occupée de régler les questions de détail telles que l'ornementation et la place des divers groupes.

Cent cartes donnant accès aux tribunes de l'Arc de-Triomphe, seront distribuées aux membres de la presse départementale.

Les probabilités sont pour le maintien de l'itinéraire annoncé par le boulevard Saint-Germain.

L'affaire Bellamy

Quimper, 29 mai. — Voici l'épilogue de l'affaire de M. Bellamy, maire de Brest :

Après de brillantes plaidoiries de Mes Demange et Chabre, les débats ont été clos à cinq heures du soir. A huit heures, le jury a rendu un verdit négatif sur toutes les questions posées. En conséquence, Bellamy est acquitté.

A la sortie du tribunal, une manifestation sympathique a eu lieu. M. Bellamy a été entouré de ses amis et a été salué par les applaudissements de la foule. M. Camescasse a remis, sur la poitrine de M. Bellamy, la décoration de la Légion d'honneur.

VICTOR HUGO

AU PANTHÉON

Les travaux pour les « obsèques nationales » de Victor Hugo ont commencé aujourd'hui au Panthéon.

Toute la matinée, une foule considérable n'a cessé de stationner devant le monument.

D'après les ordres données par M. Lejeune, commissaire de police, il était absolument défendu de pénétrer à l'intérieur du monument.

On a apporté un nombre considérable de grandes poutres. Un grand velum sera placé à la façade, dans l'axe de la rue Soufflot.

On pense que les travaux seront terminés dimanche soir.

A l'intérieur, les fresques retraçant des sujets religieux, notamment celle qui se rapportent à la vie de sainte Geneviève, seront cachées par des voiles noirs.

LE DRAPEAU ROUGE

La *Bataille*, et avec elle d'autres organes intransigeants et anarchistes, déclarent aujourd'hui hautement que leurs amis arboreront le drapeau rouge avec cette inscription : *Amnistie*, aux obsèques de Victor Hugo.

D'autre part, les socialistes allemands ne se gêneront pas pour arborer leurs bannières, et ils annoncent que si les étudiants veulent les en empêcher, ils résisteront vigoureusement.

La perspective ne laisse pas que d'être inquiétante pour les manifestants aussi bien que pour les curieux de la galerie.

L'apparition du drapeau rouge est d'autant plus certaine que sa prohibition ne relèvera pas plus d'un empêchement légal, qu'elle n'en relevait aux derniers troubles du Père-Lachaise.

Pour faire cesser l'équivoque qui régnait à ce sujet, et pour détruire l'argument de M. Sigismond Lacroix disant à la Chambre qu'il n'existait aucune loi, aucune ordonnance dont pouvait exciper l'autorité pour prohiber l'exhibition du drapeau rouge, le gouvernement vient avait annoncé que M. Gragnon allait prendre *hic et nunc*, un arrêté interdisant le déploiement du drapeau rouge dans tout le réseau de la préfecture de police.

Cette nouvelle avait rassuré les amateurs étrangers disposés à venir à Paris, à l'occasion des obsèques du grand homme. Mais le cabinet a eu peur de mécontenter les député des Paris et leurs électeurs, et sous prétexte de faire grand, de ne pas exciter de jalousie en province, il a renoncé à l'ordonnance de police.

L'interdiction du drapeau rouge, aussi bien dans le ressort de la préfecture de police de Paris que dans les départements de France, relèvera d'une loi que votera le Parlement, dans un délai plus ou moins éloigné, mais comme, en attendant, le *statu quo* se trouve maintenu, il va y avoir encore de beaux jours, sans compter le 1er juin, pour les communards, les anarchistes, les gardiens de la paix et les gardes municipaux.

—

Les instituteurs et institutrices de Paris, ayant ouvert parmi eux une souscription à 1 fr., ont réuni plus de 2,000 fr. ; 1,000 fr. seront remis au comité du monument de Victor Hugo et le reste sera consacré aux funérailles.

Toutes les puissances maçonniques françaises, réunies hier sur l'initiative du Grand-Orient, ont décidé que la maçonnerie assistera en corps aux obsèques. Les francs maçons ne porteront pas leurs cordons, ils auront pour insignes des branches d'acacia.

LES AFFAIRES DE CHINE

La cour de Hué est toujours en proie à une grande agitation; malgré tout ce que l'on a pu faire, les mandarins régents continuent à intriguer contre nous et à fomenter la révolte. Le général Brière de l'Isle en a acquis les preuves matérielles.

Aussi, le gouvernement a pris des mesures énergiques. M. de Kergaradec, chargé d'une mission près la cour de Siam, se rendra à Hué. Il a reçu les instructions les plus énergiques et emmènera avec lui le nombre de troupes nécessaires pour en assurer l'exécution.

—

Le *Journal officiel* publiera demain ou après-demain la suite des documents se rapportant à la marche de la colonne de Négrier sur Lang-Son, ainsi que ceux relatifs aux opérations de Dong-Dang et de Bang-Bo qui ont suivi.

COULISSES DU PARLEMENT

Paris, 29 mai. — L'on s'étonnait tout à l'heure, dans les couloirs du Palais-Bourbon, qu'en janvier 1883, à l'époque des obsèques de Gambetta, les opportunistes n'eussent pas eu l'idée de conduire le corps de leur chef au Panthéon, et de forcer la main, à cet effet, au ministère d'alors. « Nous ne l'avons pas fait, répondit M. Ranc, parce que nous aurions échoué. »

Il fallait, pour cela, que la décomposition autoritaire eût fait son œuvre et que le flot radical submergeât le Gouvernement. Or, nous n'en étions pas encore là en 1883. Vous pouvez ainsi mesurer le terrain perdu en moins de deux ans par les idées d'ordre et les doctrines du Gouvernement. « C'est parfait ! répliqua un des interlocuteurs, mais à qui la faute, sinon à feu Gambetta, à ses amis et à ses successeurs »

Le gouvernement, d'accord avec la commission de l'armée, voudrait faire voter par la Chambre, avant le budget, le projet relatif à l'armée coloniale et la loi sur le recrutement.

Bien qu'il soit tout à fait improbable que le Sénat puisse se prononcer sur ces projets de façon à ce qu'ils soient promulgués avant la fin de la session, le ministère désirerait qu'ils subissent l'épreuve de la Chambre, afin de rendre quelque prestige aux députés avant leur comparution devant le suffrage universel.

Malheureusement, comme il est obligé de donner le pas au scrutin de liste, il ne peut se faire d'illusion. Le scrutin de liste voté, tous les membres de la majorité vont décamper à l'effet de soigner leurs candidatures, si bien que c'est à peine si on pourra recruter un nombre suffisant de députés afin d'expédier le budget en deux ou trois séances.

Du reste, l'empressement des députés à retourner en province, pour le besoin de leur réélection, s'explique jusqu'à un certain point, par l'ignorance où les tient le gouvernement au sujet de la date précise du renouvellement de la Chambre. Chacun a peur d'une surprise, et les officieux ont beau déclarer que les électeurs ne seront pas convoqués avant le mois de septembre, on ne s'y fie pas, et l'on redoute une surprise.

Il paraît que M. Brisson refuse d'engager directement ou indirectement le cabinet qu'il préside dans le débat sur la mise en accusation. MM. Develle et Devès, qui s'étaient rendus hier à l'hôtel de la chancellerie de la place Vendôme, pour s'entretenir, à cet effet, avec le président du conseil, ne sont pas parvenus à le rencontrer. Et comme c'est la deuxième fois, en quatre jours, que M. H. Brisson demeure invisible, en en augure mal, au Palais-Bourbon, pour les intérêts de l'ancienne majorité.

Quant à M. Jules Ferry, ses amis lui auraient fait savoir qu'après le vote de confiance de mardi dernier, il pouvait ne pas se presser de revenir à Paris.

On parle toujours de la retraite de M. Allain-Targé, mais, cette fois, pour prétendre que c'est le ministre de l'intérieur qui veut donner sa démission et que ce sont ses collègues qui refusent de l'accepter.

Le motif de cette résistance serait que M. Allain-Targé est, par ses antécédents, le seul personnage politique capable de servir de trait d'union entre l'ancienne majorité et la nouvelle, car, s'il marche aujourd'hui avec M. Brisson, il a été jadis le collaborateur et l'ami de feu Gambetta.

VOLTAIRE & VICTOR HUGO

Le mois de mai a vu s'éteindre deux rois littéraires : Voltaire et Victor Hugo. Tous deux avaient véritablement régné sur leur siècle ; mais, hâtons-nous de le dire, la comparaison s'arrête là. Quelque sévèrement que l'on puisse juger les sacrifices que fit Victor Hugo à un incompréhensible besoin de popularité, on ne trouverait pas, dans sa vie, une des vilenies dont est pleine la vie de Voltaire. Il a pu succomber au vertige de l'orgueil, mais il fut pur de tous les tripotages, de toutes les délations, de toutes les honteuses actions qui constituent l'existence courante de Voltaire : il a troublé des intelligences, il n'a point cherché systématiquement à corrompre des cœurs, à salir les imaginations. Le poète des *Feuilles d'automne* était né très grand ; il s'est diminué volontairement ; mais il est resté grand encore, même dans ses erreurs. Le chantre de toutes nos gloires aurait mieux aimé se couper la main que d'écrire un poème obscène sur la « bonne Lorraine » qui avait sauvé son pays.

On peut regretter que la dépouille mortelle de Victor Hugo ait été accaparée par un parti ; on doit déplorer que ses obsèques soient l'occasion d'une manifestation antireligieuse ; mais les honneurs qu'on rend à ce mort ont un côté légitime. Tous les vrais Français, au contraire, sans distinction d'opinion, ont senti le rouge leur monter au visage lorsque, quelques années après Sedan, on organisa le centenaire de l'homme qui avait félicité le roi de Prusse d'avoir vu le derrière des Français à Rosbach, d'avoir vu fuir

Ce peuple sot et volage,
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.

Rapproché de Gœthe, qui est d'une autre taille que Voltaire, Victor Hugo a gardé sa supériorité, et une supériorité écrasante. Je me souviens d'avoir abordé plus d'une fois ce sujet avec le Maître, et d'avoir pu constater, sans qu'on pût m'accuser de flat